

**ÉLECTIONS À LA COMMISSION  
D'AVANCEMENT 2026**

**#5**

**POURQUOI VOTER  
UNITÉ MAGISTRATS ?  
UNE MINUTE  
POUR COMPRENDRE !**



**LES 1.000 EUROS :  
ILS EN ONT RÊVÉ,  
NOUS L'AVONS FAIT !**



**Il ne suffit pas de revendiquer une victoire, faut-il encore vraiment la remporter !**

Seul **UNITÉ MAGISTRATS** est légitime à revendiquer cette victoire pour l'ensemble des collègues !

L'USM ne cesse de se prévaloir de cette victoire notamment dans deux communiqués des 12 et 16 janvier 2026.

**Un simple rappel des faits suffit :** à l'occasion d'une rencontre bilatérale, le 21 juillet 2022, pour évoquer les conclusions du rapport sur les Etats généraux de la justice, **UNITÉ MAGISTRATS a expressément demandé une augmentation** substantielle de nos traitements au ministre de la justice Eric DUPONT-MORETTI.

**A cette époque, les deux autres syndicats refusaient de se rendre à cette invitation, pratiquant la politique de la chaise vide, suite à leur plainte déposée à l'encontre du ministre.**

**Dans sa lettre d'été 2022, l'USM écrivait :** « *Le rapport du Comité sur les Etats généraux de la justice a enfin été remis, et une concertation s'ouvre en plein mois de juillet (...) au-delà du blocage institutionnel lié au choix d'un ministre mis en examen sur sa propre plainte, l'USM n'a pu que refuser toute rencontre avec ce dernier dès lors qu'il n'a donné aucun engagement quant aux recrutements massifs et aux négociations salariales que nous réclamons depuis des mois.* »

**L'USM ne devait reprendre, selon ses propres déclarations, des relations institutionnelles normalisées qu'à partir du 8 décembre 2023.**

**Or, le ministre annonçait une augmentation substantielle de 1.000 euros pour les magistrats dans les médias peu de temps après notre rencontre en juillet 2022.**

**Pendant que l'USM refusait de rencontrer le ministre, nous avons œuvré pour obtenir ce succès.**

**Demander c'est bien, obtenir c'est mieux !** Notre syndicat est très fier d'avoir réussi à persuader notre ministre de l'importance de cette demande que personne n'avait concrétisée jusqu'à présent.

**Notre syndicat a eu la joie d'apprendre de la bouche même du ministre lors de notre deuxième rencontre bilatérale en septembre**

**2022 qu'il avait fait droit à notre demande en obtenant une prime moyenne de 1000 euros pour les magistrats, prime qu'il annonçait officiellement le 12 septembre 2022 dans les médias. Nous l'avons remercié au nom de tous les magistrats à cette occasion.**

Vous trouverez le détail de notre victoire dans notre [communiqué du 24 septembre 2025](#).

Nous avons réussi ce rattrapage historique et d'autres progrès pourront également être réalisés grâce à notre action, notamment en matière de retraites.

**Votez UTILE ! Votez UNITÉ MAGISTRATS !**